

Avis de constitution

SOCIETE « CHAWARMA GRILL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI NON LOIN DU NOUVEAU CHU D'ANGRE, Lot
2559, Ilot 232

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2025 , et enregistrés le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAWARMA GRILL »

Objet : Restauration rapide, Service de livraison de repas, Vente de boisson, Commerce Général et Toute activité complémentaire ou connexe aux activités principales, nécessaire ou utile au développement de la société

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI NON LOIN DU NOUVEAU CHU D'ANGRE, Lot
2559, Ilot 232

Dirigeant(s) Mlle KEITA AISSATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01010 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13496/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

